

Atelier Chine

Sécuriser vos échanges commerciaux

Quels sont les bons réflexes à adopter avant toute signature de contrat avec un partenaire chinois ?

Comment tenter de se prémunir des risques liés à la protection des marques et à la contrefaçon ?

La Chine compte aujourd'hui 1,4 Mds de consommateurs, nouveau moteur de croissance du pays, et offre de nombreuses opportunités pour les entreprises françaises. Il demeure néanmoins un marché lointain, difficile et nécessite donc une grande vigilance.

Maîtriser les règles juridiques et mettre en place une stratégie adaptées relatives à la propriété intellectuelle seront des atouts dans votre développement en Chine.

PROGRAMME

9H00 - 9H30

> Accueil café

9H30 - 10H30

> La pratique des contrats en Chine : les clauses et risques à maîtriser

> Exporter vos produits vers la Chine : les particularités de la réglementation douanière chinoise, les points de vigilance à connaître en cas d'export vers la Chine

11H00 - 12H00

> La protection intellectuelle : la protection des marques est une condition essentielle d'accès durable au marché chinois, comment protéger sa marque et lutter contre la contrefaçon

Intervenants :

Joanna Puma et **Rémi Tingaud**, *Juristes, CCI Paris Ile-de-France*

Erwan Chapellier, *Chargé d'affaires, INPI*

Céline Xu, *Responsable Relations Publiques et Commerciales, Bureau Chine CCI Paris Ile-de-France*

Thérèse Lam, *Conseiller Chine, CCI Paris Ile-de-France*

Date début :

Vendredi, juin 22, 2018

Type d'événement :

[Atelier technique](#)

Lieu d'événement :

CCI Paris IDF, 6-8 avenue de la Porte de Champerret - Paris 17ème

Lien article :

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/international/atelier-chine-union-europeenne>

Pays :

[Chine](#)

[France](#)

Organisateur :

[CCI Paris Ile-de-France](#)

Source URL: <http://iledefrance-international.fr/?q=atelier-chine>